

Programme triennal des immobilisations 2016-2018

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles



Chantal Rouleau
Mairesse de l'arrondissement

VOICI LES FAITS SAILLANTS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE 2016 À 2018 DE L'ARRONDISSEMENT.

Le montant total du budget des immobilisations s'élève à 39 305 000 \$ dont 12 730 000 \$ pour 2016 alloués par la Ville centre et 1 115 000 \$ financés par les fonds des parcs de l'arrondissement.

Pour les trois prochaines années, le conseil d'arrondissement poursuit le développement de l'arrondissement tout en s'assurant de la protection de ses actifs et infrastructures, et ce, en y consacrant à cette fin près de 54 % du budget triennal d'immobilisations.

Les parcs et les plateaux sportifs

En 2016, notre administration consacra plus de 46 % de son budget aux parcs, terrains de jeux et installations sportives extérieures. Le conseil d'arrondissement poursuit par le fait même, la promotion de la pratique du sport auprès des résidents.

Ainsi, certains parcs vont bénéficier de nouveaux chalets comme le parc Clémentine-De La Rousselière dont la configuration sera revue afin de tenir compte de ce nouveau bâtiment. Notons que la nouvelle piscine olympique qui sera installée au parc Hans-Seyle profitera aussi de l'ajout d'un chalet, ce qui permettra aux utilisateurs d'avoir accès à des infrastructures de grande qualité. Le site de planche à roulettes, actuellement localisé au centre Roussin, sera déplacé et bénéficiera d'un site plus approprié pour les adeptes. D'autres investissements sont également prévus pour le réaménagement des aires de jeux aux parcs des Bouleaux et Marie-Claire-Daveluy. Ceux-ci devraient permettre d'améliorer la sécurité et la qualité de l'offre de services aux citoyens.

Le parc Samuel-Morse, pour sa part, se verra doter d'une surface synthétique en remplacement de celle actuelle pour ses terrains de mini-soccer.

De plus, des sommes seront consacrées à l'aménagement d'une place publique à Rivière-des-Prairies en vue 375^e anniversaire de Montréal, tout comme pour l'aménagement des berges, pour la mise à niveau des systèmes d'alimentation en eau aux jardins communautaires Sainte-Marthe et pour l'acquisition de terrains à des fins municipales.

La réfection routière

Les infrastructures routières feront également l'objet d'une enveloppe qui leur sera dédiée, et ce, à la hauteur de 22 % des investissements en immobilisations. La réfection routière, le réaménagement géométrique des rues, les mesures d'apaisement de la circulation sont des projets priorités par le conseil d'arrondissement, tout comme le projet de réaménagement de l'ancienne voie ferrée à Pointe-aux-Trembles, en collaboration avec l'AMT.

La protection et le développement des immeubles au service des citoyens

Les édifices administratifs et communautaires bénéficieront, pour leur part, de près de 17 % du budget d'immobilisations, en complément, de programmes centraux dans certains cas.

Le projet de l'aréna René-Masson, qui doit subir des rénovations majeures, entre dans la phase de planification pour le remplacement des systèmes de réfrigération. L'aréna Rodrigue-Gilbert, dont les travaux se poursuivent en 2016, notamment pour le stationnement en périphérie, feront l'objet d'investissements.

La réfection de la piscine et la mise aux normes des systèmes de chaufferie et énergétiques du centre Roussin, tout comme le garage municipal à Pointe-aux-Trembles, sont des immeubles pour lesquels le conseil d'arrondissement allouera des montants.

Un projet important prendra son essor en 2016, soit la réalisation de la maison de la culture.

La vie communautaire et culturelle

La mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles bénéficiera de 9 % des sommes consacrées en 2016 ce qui complétera la dotation accordée à ce projet de grande envergure qui devrait avoir un impact positif pour les résidents corporatifs et résidentiels du secteur qui se répercutera tout au long des prochaines années.

Autres éléments d'actifs

Le conseil d'arrondissement maintient, en 2016, son objectif de renouvellement de la flotte de véhicule en y consacrant 6 % de son enveloppe budgétaire. On vise ainsi l'amélioration de l'offre de services aux citoyens et la réduction des coûts d'entretien et de réparations des véhicules.

Conclusion

Parallèlement au dépôt du programme triennal des immobilisations 2016-2018, des demandes de financement sont actuellement en cours auprès des instances gouvernementales afin de maximiser l'utilisation des programmes financiers disponibles pour l'arrondissement.

Le programme triennal d'immobilisations 2016-2018 permettra également d'assurer la continuité des projets déjà amorcés en 2015.